

## Informations légales

*Vous trouverez ci-dessous des informations légales conformément à la réglementation applicable à la publicité et à la distribution des produits d'assurance.*

- **Droit belge**

Le droit belge est d'application pour ce produit.

- **Durée du contrat**

La durée de votre contrat d'assurance est de 1 an. Il est reconduit tacitement pour des périodes de 1 an.

- **Vous souhaitez signaler une plainte ?**

Nous vous invitons à vous adresser en priorité à notre Customer Care Center par mail [info@federale.be](mailto:info@federale.be).

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut aussi être adressée à :

FEDERALE Assurance, Service Gestion des plaintes  
Rue de l'Etuve 12, 1000 Bruxelles  
Tél. 02 509 01 89 – [gestion.plaintes@federale.be](mailto:gestion.plaintes@federale.be).

Au cas où vous ne seriez pas satisfait des réponses apportées par notre service, vous pouvez vous adresser à :

L'Ombudsman des Assurances,  
Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles  
[info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be)

Ces dispositions sont sans préjudice du droit du (candidat-)preneur d'assurance d'intenter une action en justice.

- **Protection comme client non professionnel**

Le candidat-preneur d'assurance sera par la signature de ce document considéré comme client de détail dans le cadre des exigences légales sur la distribution d'assurance.

Par conséquent, le candidat-preneur d'assurance bénéficiera du plus haut degré de protection quant aux informations précontractuelles que la compagnie doit lui fournir avant la conclusion du contrat.

- **Données de l'assureur**

L'Assurance Incendie Multirisk Habitation est un produit de FEDERALE Assurance, Rue de l'Etuve 12, 1000 Bruxelles Belgique, Association d'assurance mutuelle, société d'assurance agréée sous le n° 124 par la Banque Nationale de Belgique (Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles) - RPM Bruxelles TVA BE 0403.274.332